



# Recueil de bonnes pratiques 2022

Jean Hénaff SAS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site [www.produitenbretagne.bzh](http://www.produitenbretagne.bzh)

## Gouvernance responsable

### Informations des parties prenantes

En 2021, à l'occasion de la rédaction de notre rapport RSE 2021, nous avons effectué un bilan à 3 ans de notre démarche responsable à impact positif Be Good 2030.  
Page 22- 23 du Rapport RSE 2021.

Ce premier bilan intermédiaire, compte-tenu de ce que nous prévoyons d'en réaliser 3 d'ici 2030, nous a permis de prioriser un certain nombre d'actions pour l'année 2022.

De nouveaux enjeux sont apparus depuis 2019, crise COVID 19, rapport du GIEC de août 2021... et nous ont permis de prendre de la hauteur sur deux nouvelles priorités: le climat et la santé au travail.

### Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

A la suite de notre labélisation "Bretagne 26000", nous avons déployé un plan d'actions dont le suivi sera assuré au printemps 2023 à l'occasion de l'audit intermédiaire "Bretagne 26000".

## Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

### Parité professionnelle homme / femme

En 2021, l'index parité Homme/Femme était de 96/100 au sein de la totalité du Groupe Jean Hénaff SA.

## Conditions et relations de travail

### Formation des salariés

Dans la continuité du plan d'actions "Equilibre" visant à un meilleur bien-être au travail des salariés, nous avons lancé un vaste programme de formation destiné à tous les managers du Groupe: le parcours de formation des managers. Ce programme comprend l'ensemble des compétences managériales techniques et comportementales. C'est un cycle de trois ans séquencé en plusieurs séances par trimestre. Un premier bilan sera réalisé en janvier 2023.

## Préservation de l'environnement

### Gestion et optimisation de l'eau

Le plan d'urgence sécheresse qui s'est traduit par un arrêté préfectoral en juillet 2022, nous a contraint à accélérer nos mesures d'économies d'eau et de mettre en place un plan d'optimisation visant à la réduction de 25% de notre consommation pendant la période de crise.  
Ce plan a été visé par l'administration.

## Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

### Vérification de la bonne application des 10 principes du Global Compact

Etablissement et signature par l'ensemble des salariés d'une politique anti-corruption.